

Le Mensuel de Saint Etienne de Montluc



THÉÂTRE MUSICAL IMPROVISÉ

Soirée d'ouverture de saison

Samedi 6 octobre

20 h 30 / Espace Montluc

P. 10



Forum des associations
Samedi 8 septembre

P. 10



Journées du patrimoine
Balades commentées
15 et 16 septembre

P. 10



Dossier
La chasse

P. 6 et 7

3 questions à...

Sylvie PONTOIZEAU

Adjointe à la communication et l'événementiel



Pour mieux répondre à vos attentes, le service Communication continue d'évoluer. C'est ainsi que nous avons le plaisir de vous présenter le premier numéro de ce nouvel Actu. Ce bulletin mensuel est une fusion des deux anciens supports de communication (Actu+Mag). Il est désormais composé de 12 pages au lieu de 8 auparavant, pour des informations plus complètes en temps réel sur Saint Etienne de Montluc.

1 Pourquoi avez-vous fait le choix de modifier les supports municipaux ?

J'ai engagé une réflexion sur la refonte des supports de communication en lien avec le service et la commission communication afin de les rendre toujours plus attractifs. Confiée auparavant à un prestataire, la maquette sera réalisée chaque mois par le service Communication laissant une place plus importante aux illustrations. Nous souhaitons que ce support sobre, aéré, plus complet et moderne soit encore plus agréable à lire.

2 Pourquoi avoir fusionné ces 2 supports ?

Jusqu'à présent, la commune publiait tous les mois « l'Actu » et tous les 6 mois le « Mag ». Il apparaissait nécessaire de simplifier ces 2 supports en renforçant le bulletin mensuel pour mieux relater l'activité municipale et garantir une meilleure réactivité des informations relayées. Les rubriques restructurées vous permettent une meilleure lisibilité en mixant des brèves et des articles de fond. L'annonce des événements sportifs et culturels est désormais reprise selon une présentation chronologique.

Afin de s'adapter aux nouvelles pratiques des familles, les menus des restaurants scolaires seront désormais consultables sur notre site Internet et sur le portail famille *Educasillon*.

3 Quels sont les projets à venir pour le service Communication ?

Avec la commission communication et dans le but de moderniser l'image de notre commune, je travaille en étroite collaboration avec le service et mes collègues élus sur un projet de clip promotionnel. Cette vidéo d'environ 3 minutes présentera les atouts et les points forts de notre commune. Il pourrait être diffusé en avant-première lors de la cérémonie des vœux du Maire en janvier prochain.

L'agenda pratique est en cours de réalisation et sera, comme chaque année, distribué en fin d'année. Parmi tous les supports prévus en 2019, le Mémo des associations 2019-2020 sera réactualisé, réédité. Je tiens à remercier le service Communication pour le travail réalisé, la commission communication, Monsieur le Maire et mes collègues Adjointes pour m'avoir fait confiance sur ce projet.

Bonne rentrée !

Sommaire

3
5
5
5

Au quotidien
Expression des élus
Etat civil
A votre service

6

Dossier
La chasse
Le trophée des sportifs

10
12

Agenda du mois
Actu en images

Retrouvez toute l'information de votre ville sur : www.st-etienne-montluc.net

Point travaux

1 Les travaux de la résidence seniors se poursuivent

Afin de garantir un parcours de vie aux seniors Stéphanois et d'améliorer les services offerts aux aînés, le Conseil municipal a validé le 13 septembre 2017 l'avant-projet de cette nouvelle résidence seniors.

Ce projet proposera 14 logements locatifs :

- 10 petites maisons individuelles de plain pied. Pour plus de convivialité, ces petites maisons seront construites autour de petites places.
- 4 appartements dans le bâtiment principal.

Une salle polyvalente sera également mise à disposition des résidents et de l'EHPAD.

Cet espace équipé d'un mobilier modulable permettra différents usages, et notamment un accueil de jour pour 6 personnes, attaché à l'EHPAD Le Sillon, et créé dans le cadre d'un projet commun aux trois EHPAD de Saint Etienne de Montluc, Cordemais et Vigneux de Bretagne.

La première phase des travaux a commencé en début d'année avec le désamiantage du bâtiment principal et la déconstruction des annexes présentes sur la parcelle.

Les 15 lots étant attribués, la réunion de lancement des travaux a eu lieu fin juin.

Après un mois de préparation du chantier, la phase de construction et de réhabilitation a démarré le 25 juillet dernier.

L'accès au chantier se fera par le parking de la Chézine. Celui-ci restera accessible pendant toute la durée des travaux mais des perturbations sont à prévoir (neutralisation de quelques places de stationnement).

Conscients de la gêne occasionnée, nous comptons sur votre compréhension.



Brèves

Travaux d'entretien estivaux

La municipalité a profité de la période estivale pour remplacer le crépi du sous-basement du bar de l'Espace Montluc par de la faïence. Désormais des carreaux de couleur grise ont été posés ainsi qu'une nouvelle crédence dans l'espace bar. Cette opération permettra de faciliter le nettoyage. Le ballon d'eau chaude a également été changé.



Par ailleurs, une réfection complète des toilettes extérieures de l'école publique de la Guerche a été réalisée. Le sol a été repris ainsi que la plomberie. Les deux sanitaires filles et garçons ont été entièrement réaménagés, les cloisons et le carrelage ont quant à eux été changés.

2 Reprise des travaux du centre-bourg

Après l'arrêt des travaux du centre-bourg pour la période estivale, ceux-ci reprendront le lundi 3 septembre pour la dernière phase de la réhabilitation.

Cette dernière phase concerne la requalification de la rue de la Paix en zone partagée. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des aménagements réalisés rue Lafayette, autour de l'église, rue François d'Orvault, Place du Commerce, rue Madame de Sévigné et Place Bretagne afin de revoir le plan de circulation et le partage de la voie entre voitures et piétons.

Le syndicat *Atlantic'Eau* interviendra en premier pour déplacer les compteurs d'eau. Les travaux se poursuivront ensuite avec l'intervention de l'entreprise *ChARRIER TP* de mi-septembre à fin octobre. Du mobilier urbain sera installé : bornes, corbeilles, bancs, appui-vélo et jardinières.



Infos municipales

Une nouvelle Directrice pour les services techniques



Depuis le 2 mai 2018, Fabienne LAMY-MALINVERNO a rejoint l'équipe des agents municipaux. Architecte de formation, elle est entrée dans la fonction publique territoriale en 2011, après un parcours dans le privé en maîtrise d'œuvre.

Après 5 années passées à la Mairie de Saint-Herblain, elle a occupé le poste de Responsable urbanisme et aménagement pour la ville du Pellerin pendant 2 ans. Durant cette période, elle a repris ses études et obtenu son concours d'ingénieur. C'est suite à cela qu'elle a été recrutée pour le poste de Directrice des Services Techniques de la Mairie de Saint Etienne de Montluc. Elle est en charge du suivi des travaux se déroulant sur la commune (bâtiments, voirie, espaces verts ...) et de l'urbanisme (autorisations de droit du sol, planification urbaine, ...).

Mise en œuvre du règlement général sur la protection des données

Lucie LECHAT a effectué un stage de 2 mois pendant l'été au sein de la Mairie. Cette étudiante en Maîtrise de droit, originaire du Finistère, avait pour mission de vérifier que les activités de la commune étaient en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Ce règlement européen voté en 2016 et mis en place depuis le 25 mai 2018 concerne le traitement et la circulation des données à caractère privé. Il vise à protéger les citoyens sur l'utilisation de leurs données personnelles.



Appel à candidatures

Vous êtes artiste professionnel ? Vous exercez ou habitez sur la commune ? Vous souhaitez exposer vos œuvres ?



La commune recherche l'invité d'honneur de sa prochaine édition de l'événement « Exposez vos talents » qui sera organisé les samedi 2 et dimanche 3 mars 2019.

Si cela vous intéresse, vous pouvez déposer une lettre de candidature accompagnée de photos ou d'un document de présentation de vos œuvres avant le 14 septembre.

Service Communication-Culture
Mairie de Saint Etienne de Montluc
02 40 86 96 95 / communication@st-etienne-montluc.net

Infos pratiques

Processionnaire du pin : la campagne de lutte 2018



Responsables de réactions allergiques parfois graves, en raison de leurs poils urticants, les chenilles processionnaires du pin occasionnent également des dégâts aux arbres : défoliation, affaiblissement, préjudice esthétique...

De septembre à fin décembre, Polleniz intervient chez les particuliers préalablement inscrits auprès de leur mairie (lutte collective) et sur les espaces publics, afin de limiter la prolifération des chenilles.

Cette campagne de lutte est exclusivement biologique (Bacille de Thuringe), sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement.

Les personnes souhaitant bénéficier d'une intervention doivent s'inscrire auprès de la Mairie avant le 7 septembre 2018. Une fiche d'information précisant le coût du traitement leur sera remise lors de l'inscription.

Contact : POLLENIZ 44
02 10 36 83 03 / www.polleniz.fr

Paroisse Saint Luc de Bretagne

La paroisse propose des rencontres autour de la foi, ouvertes à tous, baptisés ou non : L'éveil à la foi (de 3 à 8 ans), la catéchèse (du CE2 au CM2) des écoles publiques et privées, le KT 6^e, les veillées au coin du feu (de la 5^e à la terminale). Pour connaître les dates d'inscription, contactez la paroisse.

Messe de rentrée : dimanche 9 septembre à 11 h, église de Saint Etienne de Montluc.

Contact : Presbytère - 28 rue Aristide Briand
02 40 86 90 47 / paroisse.st.luc@wanadoo.fr
www.saintlucdebretagne-nantes.cef.fr

Nouveaux sur la commune

Jay l'astuce Aménagement Artisan Paysager et Multiservices

Jérémy AUDRAIN propose de nombreux services d'aménagement extérieur à destination des particuliers mais aussi des professionnels : terrasses bois, composites, béton, pose de palissade et de clôtures, entretien...



Contact : Jérémy AUDRAIN
jaylastuce.aménagement@yahoo.fr / 06 50 28 58 56

SORIA Carrelage

Jeune entreprise dynamique installée depuis mars 2018 sur la commune, SORIA carrelage intervient sur la mise en œuvre de l'aménagement intérieur (rénovation, neuf) salle de bain, et aménagement extérieur.



Contact : soriacarrelage@gmail.com
tél: 06 50 22 25 21 / 02 28 25 10 70

Construisons l'avenir pour Saint Etienne de Montluc

EN MARCHÉ... ARRIÈRE !

Une récente étude de l'O.C.D.E. (juin 2018) nous alerte sur le fait qu'en France l'ascenseur social est en panne et que cela a des conséquences sociétales, économiques et politiques.

Le manque de mobilité sociale en bas de l'échelle implique que la société passe à côté de nombreux talents. Malgré l'accès généralisé au système d'éducation les chances de réussite professionnelle des jeunes dépendent du quartier et du niveau de capital social et humain de leurs parents.

Dans l'ensemble, la France affiche une mobilité relativement faible par rapport aux autres pays. De plus il y a un risque pour les ménages de la classe moyenne de connaître des chutes de revenus au cours de leur vie.

Pourtant il n'y a rien d'inéluctable dans la transmission des avantages ou des désavantages sociaux et économiques d'une génération à l'autre ; il est possible de mettre en œuvre des politiques visant à rendre les sociétés plus mobiles et à protéger les ménages.

Cependant, il est à craindre que les réformes actuellement engagées ne contribuent pas à l'amélioration de cette situation.



Cécile
SANZ



Micheline
CHARPENTIER



Pascal
BODET

Saint-Etienne Solidarité Ecologie

GAZON SYNTHÉTIQUE / SANTÉ / ENVIRONNEMENT

Les terrains de football en gazon synthétique présentent l'avantage de pouvoir être utilisés toute l'année, sans craindre les intempéries.

Cependant une enquête publiée récemment dans la presse a montré que les petits granulés noirs qui les composent, issus du broyage de vieux pneus, contiennent 190 substances cancérogènes.

Sans être exagérément alarmistes, nous pensons que St. Étienne de Montluc devrait, avec d'autres communes, demander une étude indépendante sur l'éventuel impact de ces pelouses artificielles sur la santé des joueurs.

En fonction des résultats de cette étude, il pourrait être suffisant de recommander aux joueurs de se débarrasser des granulés qui collent à la peau et s'infiltrer dans les vêtements ou bien nécessaire de remplacer ces équipements.

Pensons cet avenir possible et travaillons-y ensemble !

Vos commentaires / vos questions :
elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr



Judith
LERAY



Michel
QUIRION

Etat Civil

Bienvenue à...

12 juin Lénaïs CARON
17 juin Augustin MICHEL
17 juin Théo ANDRÉ

Félicitations à...

30 juin Noémi BAUDRY et Thibaut DESNOS
7 juillet Laurent GOURMELON
et Philippe PINTO DA COSTA

Il nous a quitté...

19 juin Claude GAUTHIER, 33 ans



NUMÉROS UTILES ☎

Mairie

Accueil

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
>> 02 40 86 80 26

Services Techniques

>> 02 40 86 96 36

Bibliothèque

Mardi et vendredi : 10 h à 12 h
et de 16 h à 18 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
>> 02 40 86 97 35

Numéros pratiques

Espace Jeunes

>> 02 40 86 92 05

Multi-accueils

>> 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE)

>> 02 40 65 98 78

Enseignement

Ecole publique de la Guerche
>> 02 40 86 86 56 (maternelle)
>> 02 40 86 87 12 (élémentaire)

Accueil périscolaire

>> 02 40 85 21 82

Ecole privée Sainte Marie

>> 02 40 86 91 95

Centre Médico-Social

>> 02 40 85 91 80 (assistante sociale)
>> 02 40 85 96 22 (nourrissons)

Emploi local

Espace emploi

>> 02 40 56 80 85

Mission locale

>> 02 40 56 81 03

Déchetterie

>> 02 28 25 96 00

Permanences en Mairie

SOLIHA

Permanence 1 vendredi sur 2
>> 02 40 44 99 44

CLIC

Permanence le mercredi
>> 02 40 42 61 93

Permanence parlementaire

Mme Anne-France BRUNET
>> 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur

Permanence 1 lundi par mois
>> 02 40 86 80 26

Infirmières

Cabinet médical

>> 02 40 85 91 65

Cabinet infirmier

1 et 2 septembre : Mme GUIBERT
>> 02 40 86 95 35

8 et 9 septembre : Mme RAUCOURT
>> 06 01 01 22 72

15 et 16 septembre : Mme MABIT
>> 06 71 08 43 19

22 et 23 septembre : Mme GUIBERT
>> 02 40 86 95 35

29 et 30 septembre : Mme RAUCOURT
>> 06 01 01 22 72

Numéros d'urgence

Médecin de garde

>> 116 117

Urgence médicale

>> 15

Pharmacie de garde

>> 32 37

Pompiers

>> 18

Gendarmerie

>> 17

Urgences cardiaque

Défibrillateurs

• Complexe sportif de la guerche
• Pharmacie (Super U)

Une ville où bien vivre

La chasse : une passion qui contribue à la régulation de la faune sauvage

On compte actuellement trois associations déclarées en Mairie (en dehors des quelques chasses privées), ce qui représente près d'une centaine de chasseurs sur le territoire communal.

Ses adeptes se partagent, chacun sur leur secteur, une passion dont la finalité a bien évolué de nos jours : au plaisir de chasser, de voir les chiens pister le gibier, de partager, en phase avec la nature, s'est rajoutée la notion primordiale de protéger et réguler certaines espèces.

L'Amicale des Chasseurs Stéphanois

Créée il y a 70 ans, c'est la doyenne des sociétés de chasse. Affiliée comme les autres à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire-Atlantique, elle compte 38 adeptes, et si le nombre a certes diminué, la moyenne d'âge a baissé avec l'arrivée de jeunes chasseurs.

La chasse au gibier de terre y est la plus pratiquée. On peut également prendre une carte pour la chasse au gibier d'eau auprès du Syndicat Intercommunal de Chasse au Gibier d'Eau de la Basse Loire Nord dont le territoire de chasse s'étend de Basse-Indre jusqu'à Donges.

L'activité se pratique le dimanche et les jours fériés « de 9 h du matin au coucher du soleil », de la mi-septembre à la mi-janvier pour la chasse de terre, et de la fin août au 31 janvier pour la chasse d'eau.

Un plan de chasse de la Fédération définit les quotas à prélever selon les espèces, et sur des terrains ayant fait l'objet d'un bail ou laissés libres par le propriétaire.



Toute personne habitant la commune peut demander son adhésion en adressant un courrier de motivation qui sera examiné par le bureau.

Contact : Paul PLUMAUGAT / 24 L'Ouzinière
06 37 96 55 60 / p.plumaugat@orange.fr

La Saint-Hubert

La vingtaine d'adhérents de cette association fondée en 1960 chasse le gibier de terre (lapins, lièvres, perdrix, faisans) le dimanche et les jours fériés, de la mi-septembre à la mi-janvier. Cette société gère le territoire nord-est de la commune. Au même titre que ses consœurs, elle s'investit régulièrement dans la régulation des nuisibles (sangliers, renards...)

Contact : Bertrand BEILLEVERT / 6 route de Vigneux,
La Basse Terrousais / 06 77 60 09 04

Les Vieux Fusils

La société créée en 1985 compte 14 adeptes qui pratiquent la chasse de terre le dimanche et les jours fériés, en affiliation avec le Syndicat Intercommunal de Chasse au Gibier d'Eau de la Basse Loire Nord, la chasse au gibier d'eau - canards, bécassines notamment, sauf espèces protégées - dès l'ouverture de la chasse de terre, tous les jours, à la passée (moments où les oiseaux se déplacent entre les zones de repos diurnes et les zones d'alimentations nocturnes et inversement).

Contact : Michel PILAR / Les Mortiers de l'Angle
02 40 86 80 23 / mpdebarre@orange.fr



Les chasseurs demeurent les garants de la régulation des espèces

Les chasseurs ont encore davantage conscience, aujourd'hui, du rôle protecteur qu'ils assument, un sentiment partagé par toutes les sociétés de chasses stéphanoises qui se retrouvent lors d'opérations collectives.

Recensement et contrôle des nuisibles

Certaines espèces comme le lièvre font l'objet d'un plan de chasse défini par rapport aux comptages effectués collectivement par les trois sociétés en janvier. La Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire-Atlantique attribue alors un certain nombre de bracelets à chacune en fonction de l'importance du territoire (prélèvement autorisé d'un lièvre par chasseur et par an environ). Idem pour le chevreuil, espèce réglementée, où il est attribué une dizaine de bracelets pour la commune. Si le nombre de renards est en nette régression due aux battues et surtout à la maladie de la gale, d'autres battues sont organisées entre les sociétés de chasse stéphanoises ou celles des communes environnantes par le Syndicat Intercommunal de Chasse au Gibier d'Eau de la Basse Loire Nord. Les ragondins sont concernés, mais surtout les sangliers.

La prolifération des sangliers, véritable fléau

Il y a 10 ans, le phénomène n'existait pas. Depuis, les sangliers ont progressivement colonisé le marais pour ses roselières et ses friches en bordure de Loire, autant de refuges diurnes pour l'espèce, difficiles d'accès, où ils trouvent de la nourriture en abondance.

Les sérieux dégâts occasionnés aux cultures agricoles par cette surpopulation ainsi que les risques croissants liés à la sécurité publique, en particulier la sécurité routière (en 2016, plus de 200 accidents causés par les sangliers en Loire-Atlantique) ont conduit dès 2009 les pouvoirs publics à appliquer un plan national de maîtrise du sanglier.

Ainsi les battues régulières organisées par les sociétés ou encore les battues administratives assistées de lieutenants de l'ouvetier du département permettent d'en réduire sensiblement le nombre (près d'une centaine de sangliers prélevés dans l'année en une dizaine de battues). Mais cela reste insuffisant, aussi l'une des solutions au problème du sanglier passe par le bon entretien des terrains, en limitant au maximum les friches propices à leur prolifération.

Merci de la compréhension des Stéphanois lors de l'organisation de ces interventions.



Permis de chasse : mode d'emploi

En France, chaque année, près de 30 000 personnes passent l'examen qui est délivré à partir de 16 ans (sur autorisation parentale avant la majorité).

Tout d'abord, le candidat, âgé de 15 ans minimum, doit s'inscrire auprès de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire-Atlantique. Une formation théorique et pratique d'une ou deux journées a lieu au Centre de Formation Cynégétique à Joué-sur-Erdre. Dans les deux mois, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage convoque le candidat à l'examen qui porte sur des épreuves pratiques (évolution sur un parcours, tirs) et théoriques (connaissances sur la faune sauvage, la chasse, la réglementation, les armes et munitions).

Tout chasseur en exercice doit porter sur lui son permis de chasser, une attestation d'assurance et une carte de prélèvement du gibier tué.



Une ville où s'épanouir

Les sportifs à l'honneur pour la 4^e cérémonie du Trophée des sportifs



Le Trophée des sportifs est un événement mis en place en 2014 par la municipalité. Cet événement s'adresse en priorité aux sportifs dont les résultats méritent d'être mis en valeur et qui ont porté haut les couleurs de la ville en se distinguant lors des différentes rencontres auxquelles ils ont participé.

Chaque année depuis 4 ans, la municipalité organise cette cérémonie honorant ceux qui ont marqué la saison sportive locale de manière individuelle ou collective.

L'événement contribue ainsi à la reconnaissance et à la valorisation de l'engagement bénévole dans la vie associative et sportive locale.

Pour cette 4^e édition, 12 Trophées ont été remis par Yves TAILLANDIER le 6 juillet dernier, aux sportifs suivants :

L'équipe de handball

L'équipe masculine de moins de 18 ans (-18M) a été mise à l'honneur pour son travail et sa progression cette saison, notamment en coupe départementale. Même face à des équipes évoluant plusieurs divisions au-dessus, les joueurs se sont battus pour finir avec de bons scores se classant en première position sur 6 équipes.

Une belle récompense pour l'équipe qui comptait 14 joueurs cette saison.



Le Football Club Stéphanois (FCS)

Cette année, l'équipe des 12-13 ans (U12-U13) du FC Stéphanois s'est vue remettre un Trophée pour sa qualification en finale départementale. L'équipe s'est en effet classée première du championnat et se qualifie pour la 4^e fois de suite en 3^e division.



Martin RENOLEAU a lui été honoré à titre individuel pour sa nomination en tant qu'arbitre fédéral de la Fédération Française de Football. Après des examens et épreuves pratiques, il est 5^e au classement national sur 64 candidats. Ce diplôme lui permet désormais d'arbitrer des matchs dans tout l'hexagone. Une belle reconnaissance pour ce passionné de foot qui a commencé la pratique de ce sport à l'âge de 6 ans.



L'Amicale de Badminton Stéphanois (ABS)

Le club de badminton a tenu à mettre à l'honneur 3 de ses membres pour leurs classements aux championnats :

- Mélia BEULÉ : jeune joueuse très prometteuse, elle est championne départementale et régionale poussine.
- Jérôme BEULÉ : Jérôme a participé au championnat de France vétérans (catégorie 40-45 ans) organisé par la

Fédération Française de Badminton, aux côtés de 940 joueurs. Le club tenait également à le remercier pour son investissement dans la formation des très jeunes licenciés.

- **Maiwenn TORTEAU** : cette saison Maiwenn a décroché le titre de championne départementale cadette en simple, face à 8 autres joueuses.



Le Judo Club Stéphanois

Pour la saison 2017-2018, 4 membres du Judo Club se sont démarqués :

- **Jérôme BEAUFILS** pour l'obtention de son Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) et la validation de son 2^e DAN *
- **Soizic AUBEAUX, Ahmed GHODBANE et Dorian TARIN** pour l'obtention de leurs ceintures noires 1^e DAN *



Ces grades attribués par la Fédération Française de Judo permettent de déterminer leur niveau en judo.

** Système de grades : dans la plupart des arts martiaux, la qualité de détenteur d'un grade est signalée par le port d'une ceinture noire. Les niveaux possibles vont traditionnellement par ordre croissant de maîtrise, du premier au dixième DAN. Les premiers DAN peuvent généralement être obtenus sur présentation à des examens ou à des compétitions. Les grades les plus élevés requièrent en revanche des années d'expérience et une contribution significative à l'activité en question, par l'enseignement ou la recherche.*

Didier MUKKADEN (Tennis Club Stéphanois)

Didier MUKKADEN a intégré l'équipe seniors du Tennis Club Stéphanois (TCS) pour la saison 2017-2018. Arrivé non classé en début de saison, il reste aujourd'hui invaincu aussi bien en championnat qu'en tournoi ! Pour sa première année au club, Didier est désormais classé 30/3 * (joueur de 3^e série ayant remporté 6 matchs).

Didier devrait poursuivre son ascension et intégrer l'équipe 1 la saison prochaine.



** Bilan annuel déterminé par la Commission Fédérale de Classement.*

Grégoire GRASSET (Jeunesse Stéphanoise Basket)

Grégoire GRASSET a reçu une distinction à titre individuel pour sa belle saison 2017-2018 et son investissement pour la Jeunesse Stéphanoise Basket. Licencié depuis 5 ans, Grégoire joue dans l'équipe des jeunes de 15 ans (UI5M)

et évolue au 1^{er} niveau du championnat départemental de basket. Les membres du club de basket souhaitent également le remercier pour son assiduité ainsi que son investissement auprès de l'entraîneur principal tous les mercredis après-midi et lors des stages des vacances scolaires, pour entraîner les jeunes de 11 à 14 ans. Son projet de devenir entraîneur ne peut être qu'encouragé et son investissement salué.



Lors de cette cérémonie, des médailles d'honneur de la ville ont également été remises par le Maire, à Gilles LECUYER pour ses 12 années passées à la tête du FC Stéphanois, et Roger MARTINEZ, pour son engagement associatif depuis 1982.

Gilles LECUYER (Football Club Stéphanois)

Gilles LECUYER a rejoint le FC Stéphanois en 1998 et a pris ses fonctions de Président du club en 2006. Après ces douze années passées à la tête du club, Gilles a quitté son poste de Président en mai 2018. Il continuera néanmoins à s'investir dans la vie du club, en tant que Commissaire de bar notamment. C'est afin de le remercier pour son investissement au sein du club que le FCS a souhaité que lui soit attribuée par surprise, la médaille d'honneur de la ville.

Roger MARTINEZ (Judo Club Stéphanois et Association Sports Loisirs Stéphanois)

Membre actif et dévoué de la vie associative stéphanoise entre 1982 et 2018, Roger Martinez a été honoré lors de cette cérémonie pour son action en faveur de la vie associative locale durant ces 35 années.

Dès son installation sur la commune en 1982, Roger MARTINEZ a rejoint le Judo Club Stéphanois, où il a été éducateur sportif pendant plusieurs années, avant de prendre la présidence du club de 1995 à 2003.

Durant cette période, il a animé les cours de stretching et de remise en forme bénévolement. Il a repris son rôle d'éducateur sportif entre 2003 et 2012. La même année, il a créé l'Association Sports Loisirs Stéphanois (ASLS), dont il a été Président pendant 4 ans (2012-2016). Aujourd'hui, Roger MARTINEZ continue de s'investir dans la vie associative sur Saint-Herblain où il réside désormais.



De gauche à droite : Roger MARTINEZ et Gilles LECUYER

Agenda à venir



JEUDI 6 SEPTEMBRE

DON DU SANG

16 h à 19 h 30, Espace Montluc

Toutes les personnes en bonne santé, de 18 à 70 ans et pesant au minimum 50 kilos peuvent donner leur sang. Se munir de sa carte d'identité pour un premier don.



Organisation : Association Les donneurs de sang

Contact : Joseph BERNARD
06 77 56 11 97 / joseph.bernard44@orange.fr

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

10^e FORUM DES ASSOCIATIONS

10 h à 15 h 30, Salle du Coteau
Complexe sportif de la Guerche



Venez nombreux découvrir ou redécouvrir de nouvelles activités sportives, culturelles ou de loisirs, rencontrer et échanger avec les acteurs locaux de la vie associative stéphanoise.

Le forum des associations est le reflet d'une vie associative riche et dynamique, avec plus d'une quarantaine de stands prévus.

Consultez la liste des associations présentes sur le site de la ville.

Organisation : Mairie

Mairie de Saint Etienne de Montluc
02 40 86 80 26

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE BALADES COMMENTÉES

10 h le samedi et 14 h 30 le dimanche,
Départ devant la Mairie



Le service Communication-Culture vous propose un parcours pédestre urbain d'intérêt historique et culturel. Cette petite incursion d'environ 1 kilomètre dans le bourg mettra en valeur des éléments architecturaux du cœur de ville, notamment l'église et son histoire, ainsi que ses abords jusqu'au début du XX^e siècle (bâti, commerçants et artisans de l'époque).

Inscriptions avant le 14 septembre

Ouvertes aux Stéphanois, ces balades d'environ 2 heures seront ponctuées d'un rafraîchissement salle Malraux.

À partir de 10 ans

Organisation : Mairie

Mairie de Saint Etienne de Montluc
02 40 86 80 26

MERCREDI 26 SEPTEMBRE

CONFÉRENCE SUR L'HYPNOSE THÉRAPEUTIQUE 20 h, salle Malraux

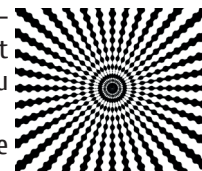
L'hypnose, ce n'est pas que l'hypnose de spectacle, c'est une thérapie aux pouvoirs incroyablement efficaces. Comment l'hypnose et l'autohypnose peuvent vous aider au quotidien ?

Scolie vous propose cette rencontre avec Mikaël VICARINI, hypnothérapeute, pour éclaircir les zones d'ombre autour du mystère de l'hypnose.

Gratuit et ouvert à tous

Organisation : Association Scolie

contact@scolie.fr
www.scolie.fr



DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

VIDE GRENIERS

9 h à 18 h, rue Lamennais

Cet événement est réservé aux particuliers et associations. L'emplacement de 4 mètres par 2,50 mètres est à 12 €.

Réservations avant le 18 septembre

Bar et restauration sur place.

Organisation : ALSEM



contact@estuairesillontourisme.fr
02 40 85 95 13



EXPOSITION PHOTO

9 h à 18 h, local de l'ALSEM, rue Lamennais

La section photo de l'ALSEM vous invite à la première exposition de ses œuvres. Cette exposition sera aussi visible dans le hall du centre commercial Super U de Saint Etienne de Montluc les semaines suivantes.

Organisation : ALSEM



luc.rataud@gmail.com
edelindi@orange.fr

JEUDI 4 OCTOBRE

CONSEIL MUNICIPAL

20 h 30, salle du Conseil

Une séance ouverte au public aura lieu le jeudi 4 octobre.

L'ordre du jour est disponible sur le site de la Mairie quelques jours avant l'événement.



Mairie de Saint Etienne de Montluc
02 40 86 80 26

SAMEDI 6 OCTOBRE



VENTE DE LIVRES

9 h 30 à 12 h, salle des Loisirs

Bourse aux livres d'occasion, issus du fonds documentaire de la Bibliothèque municipale.

Entrée libre

Organisation : Bibliothèque



Bibliothèque
02 40 86 97 35 / bibliotheque@st-etienne-montluc.net

SAMEDI 6 OCTOBRE

SOIRÉE D'OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE IMPROVISATIONS MUSICALES

20 h 30, Espace Montluc

Une parenthèse musicale éphémère et totalement improvisée. Partez de rien. Rassemblez comédiens, chanteurs et musiciens sur scène. Observez les notes, les images, les mouvements et les mots prendre forme. Laissez-les s'incarner, jouer, chanter, fredonner, danser sous vos yeux, de nos bouches à vos oreilles, des histoires vont naître.

Une présentation en images de la saison culturelle sera proposée en début de soirée.



Tarifs : 6 € sur place / 4 € en prévente* à la Bibliothèque municipale

Renseignements et prévente : Bibliothèque (02 40 86 97 35) ou sur www.francebillet.com et dans les points billetterie de ses distributeurs (Super U...) • Billetterie sur place avant le spectacle

* le prix prévente s'applique jusqu'au 29 septembre 2018

Organisation : Mairie



Mairie de Saint Etienne de Montluc
02 40 86 80 26

Plus d'informations sur le site Internet :
www.st-etienne-montluc.net

Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune, envoyez-nous vos informations :

Dates limites

- Actu de novembre : vendredi 28 septembre pour une distribution du 26 au 29 octobre
- Actu de décembre : vendredi 2 novembre pour une distribution du 4 au 6 décembre



Instantanés



Soirée Prévention Routière
Jeudi 26 avril 2018



Cérémonie des déportés
Jeudi 26 avril 2018



Cérémonie du 8 mai
Mardi 8 mai 2018



Soirée Salsa avec Manteca
Samedi 26 mai 2018



« L'éveil de la permaculture »
Ciné-débat
Vendredi 1^{er} juin 2018



« Belles de bitume »
Spectacle déambulatoire
Samedi 2 juin 2018



« Panique à cocotte ville »
Spectacle familial
Mercredi 5 juin 2018



Échangez vos coups de cœur
à la Bibliothèque
Vendredi 22 juin 2018



Conte musical à la Bibliothèque
Fête de la musique
Rythme au Manoir
Samedi 23 juin 2018